
Communiqué de Presse

15/11/2007

Martine MARTINEL, Députée de la 4ème circonscription de Haute-Garonne, est intervenue le 15 novembre à la tribune de l'Assemblée nationale pour dénoncer la politique actuelle du gouvernement en matière d'éducation.

« Le Gouvernement fait le choix, dans la continuité du gouvernement précédent, de supprimer des postes en masse. Cette année, le budget de l'Éducation Nationale fait apparaître 11 200 suppressions d'emplois. Mais comment mettre en place un système qui favoriserait une individualisation plus favorable à l'épanouissement intellectuel et personnel des élèves en supprimant 6711 postes d'enseignants dans le second degré, 2800 postes de stagiaires entre le premier et le second degré ?

Il y a d'évidence une contradiction entre une politique fondée sur la réduction des coûts et un affichage de contenus d'enseignement dignes des perspectives humanistes de Rabelais ou de Montaigne.

Il est aussi dans l'air du temps de culpabiliser les enseignants. Ils ne sont pourtant pas responsables des inégalités sociales qui s'accroissent dans notre pays et qui sont souvent les ferments de l'échec scolaire. L'absence de mixité sociale va à l'encontre de l'égalité des chances et la suppression de la carte scolaire promise par le gouvernement ne fera que renforcer la ségrégation dont nous mesurons déjà les effets négatifs.

Les enseignants d'aujourd'hui n'ont pas besoin de la promesse de "travailler plus pour gagner plus" mais d'une gestion cohérente de leur carrière et d'offres de formations adaptées. Ils ont le sens du service public, ils le respectent et n'ont pas besoin non plus de l'invitation de Monsieur Sarkozy à "être fiers de leur métier, fiers de servir la République et fiers d'une certaine idée du progrès."

Au lieu de stigmatiser les uns et les autres, enseignants, élèves en difficulté, parents des dits "orphelins de 16 heures", ne serait-il pas préférable, plutôt que d'ajouter quelques heures de cours avec parcimonie, de permettre aux élèves en difficulté d'évoluer dans des classes à faible effectif et dans des établissements où la présence d'adultes compétents serait renforcée ? »

Martine MARTINEL tient également à réagir aux récents conflits générés par les décisions du gouvernement.

« Après avoir voulu passer en force sur la réforme des régimes spéciaux de retraite en enfermant les salariés dans un conflit, le gouvernement est aujourd'hui placé devant ses responsabilités.

C'est le pouvoir qui détient la clé de sortie de ce conflit. Il en va de l'intérêt du pays, des conditions de vie de nos concitoyens et de l'avenir des salariés concernés.

De même, on peut mesurer les conséquences des décisions prises à la hâte : ainsi la loi de gouvernance universitaire adoptée en juillet dernier contre la volonté du PS ne règle rien. Elle élude la question centrale du rapprochement nécessaire Universités/recherche/grandes écoles et occulte le problème des moyens et surtout celui de l'échec en 1er cycle.

De la même façon, de nouvelles attaques touchant les personnes les plus démunies semblent se préparer : quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre lors de la séance publique du 15 novembre que Madame le Garde des Sceaux envisageait de mettre en place une nouvelle franchise sur l'aide juridictionnelle ! Après les malades, ce sont aujourd'hui les victimes qui devraient être pénalisées ?!! »